



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ATTESTATION RELATIVE A UN DÉPLACEMENT MARITIME
EN DIRECTION DE SAINT MARTIN OU DE SAINT BARTHELEMY**

Attestation à présenter en application de l'arrêté préfectoral prescrivant les conditions d'entrée à Saint-Martin et Saint-Barthélemy par voie maritime et encadrant la navigation dans les eaux bordant Saint-Martin et Saint-Barthélemy dans le cadre de la lutte contre la propagation du covid-19.

Partie à compléter par le passager (toutes les mentions sont obligatoires):

Je soussigné(e),

NOM :

PRÉNOM(S) :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU de NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

ADRESSE :

.....

.....

TÉLÉPHONE

PORT de DÉPART :

NAVIRE :

N° de PASSEPORT ou CARTE IDENTITÉ :

DATES EXTRÊMES DU SÉJOUR :

Je déclare sur l'honneur voyager pour le motif suivant :

- motif impérieux d'ordre personnel ou familial ;
- motif de santé relevant de l'urgence ;
- motif professionnel ne pouvant être différé.

Préciser (joindre les documents justificatifs) :

- Je confirme que je ne présente **pas de symptôme** d'infection à la covid-19.
- Je confirme qu'à ma connaissance, **je n'ai pas été en contact** avec un cas confirmé de covid-19 dans les quatorze jours précédant le vol.
- Je **m'engage à respecter un auto-isolement pendant 7 jours**, à compter de mon arrivée en Guadeloupe.
- Je **m'engage à réaliser un test PCR** à l'issue de ces 7 jours d'auto-isolement.

Plateforme d'information/orientation de l'agence régionale de santé (7j/7 ; de 8h à 18h) : 05 90 99 14 74

Fait à, le/...../2021..

Signature :